

La visioconférence à Guilers

Dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire, du développement des usages de l'internet et du multimédia, Brest métropole océane a décidé d'équiper en station de visioconférence un lieu par quartier sur la ville de Brest et par commune de Brest métropole océane (hors Brest), soit 14 salles d'ici la fin 2012.

Aujourd'hui, 11 salles sont équipées et ouvertes aux usagers : associations, écoles, habitants,...

Le service est actuellement accessible gratuitement.



La visioconférence pour tous

sur Brest métropole océane



MAIRIE DE GUILERS

16, rue Charles de Gaulle
29820 GUILERS
Téléphone : 02 98 07 61 52
Télécopie : 02 98 07 46 44
Messagerie : ville@mairie-guilers.fr



- ✓ déplacements réduits
- ✓ économie de temps, de fatigue
- ✓ réduction des coûts



Réunions de travail, conférences, relation avec les services publics, formation à distance...
Ayez le réflexe visioconférence !

Pour tout savoir : visioconf.brest.fr

La visioconférence à Guilers

Qu'est-ce que la visioconférence ?

La visioconférence permet de mettre en relation visuelle et sonore deux sites distants. Elle permet de se voir et de se parler en partageant des documents tout en limitant les coûts et les temps de déplacement.

Dans le cadre d'un vaste projet de mise en place d'un réseau de visioconférence proposé par Brest Métropole Océane en partenariat avec le Conseil Régional, la salle Léo Ferré (située sous la Médiathèque) est à présent équipée et mise en service du lundi au vendredi de :

9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Cette salle est mise à la disposition des associations, mais aussi des particuliers de la commune pour des missions de service public.

Vous souhaitez organiser une visioconférence à Guilers ?

Pour cela, il faut :

- Vous assurer, auprès de votre interlocuteur, qu'il peut accéder lui aussi à un équipement de visioconférence ;
- Contacter dès que possible le service « Vie Associative » de la mairie, afin de vérifier la faisabilité et arrêter un créneau horaire qui devra convenir à votre interlocuteur ;
- Compléter l'imprimé qui vous sera remis en mairie et communiquer l'adresse IP* du site de visioconférence de votre interlocuteur.

*L'adresse IP (Internet Protocol) est un numéro d'identification attribué à la station de visioconférence.



Retrouvez les coordonnées des structures équipées sur Brest Métropole Océane en ligne : <http://www.visioconf.brest.fr>

MAIRIE DE GUILERS

16, rue Charles de Gaulle
29820 GUILERS

Téléphone : 02 98 07 61 52
Télécopie : 02 98 07 46 44

Messagerie : ville@mairie-guilers.fr